



# Le relais

LE RELAIS  
ASSISTANTES MATERNELLES  
DÉPARTEMENTAL  
ITINÉRANT

Revue semestrielle - N°7 - décembre 2004

Le handicap est une priorité nationale. Aussi, le Conseil général des Alpes-Maritimes s'apprête à créer un nouveau service : « Section Enfance Handicap ».

Une équipe de professionnelles de la petite enfance sera à l'écoute des enfants, des familles, et des professionnels concernés par le handicap. Sa particularité sera d'être itinérante ; des permanences seront proposées notamment sur le moyen et haut pays, et un accueil téléphonique se tiendra au centre administratif.

Ce service, nous en sommes sûres, sera un plus pour tous les usagers du département. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous ne manquerons pas de les solliciter.

*L'équipe du Relais vous présente ses meilleurs vœux pour 2005.*



CONSEIL GÉNÉRAL  
DES ALPES-MARITIMES

## LETTRE AUX ASSISTANTES MATERNELLES NON PERMANENTES ET AUX PARENTS



### Découvertes...

## « Première journée des couleurs »

Le 30 juin 2004, à La Gaude, l'Espace Créatif, l'Espace Môme et le Relais des assistantes maternelles ont organisé une grande journée sur le thème « L'art, les bébés, les couleurs » dans les rues de la ville. Cette journée a permis aux enfants de ces différentes structures de découvrir et de créer autour des couleurs. Ce jour-là, les habitants et les professionnels de l'enfance, autour des ateliers de peinture et de poterie, ont pu admirer les réalisations des tout-petits. Ils ont pu également apprécier les œuvres d'artistes locaux. Cette journée a été un moment fort en rencontres de toutes sortes. Les adultes participants ont décidé de reconduire cette journée en 2005 sur le thème « L'art, les bébés, les animaux. »

D'autres projets en commun ont été prévus :

- le 15 décembre, la fête de Noël, proposée par le Relais, a mis en lumière l'Afrique. Une façon originale de consacrer le parrainage de l'Espace Môme et l'Espace Créatif avec ce continent en faveur d'un jardin d'enfants au Mali ;
- l'aménagement du petit bois derrière l'Espace Créatif. Il devient un lieu de découverte de la forêt, initiant les enfants à la préservation de l'environnement, et un parcours santé, les invitant à effectuer des exercices physiques au moyen d'équipements adaptés.

Les équipes d'Espace Créatif et du Relais des assistantes maternelles font en sorte que ces moments de rencontres soient de vrais moments d'échanges entre professionnels de la petite enfance, mais aussi des moments de plaisir et de convivialité partagée.

Article écrit par Françoise POMARES,  
auxiliaire puéricultrice à Espace Créatif

## Le point sur...

### La charte d'accueil de qualité

Dans le journal du Relais du mois de décembre 2002, nous vous présentions « l'assistante maternelle référente ». Deux ans après, elle est membre d'un groupe de 30 assistantes maternelles réparties sur tout le département et présente aux animations proposées par le Relais départemental.

Ce groupe s'inscrit dans une démarche d'information de santé publique et de prévention avec le groupe « GEPIE » concernant l'utilisation des antibiotiques, avec le « CODES » contre les effets de la canicule et du soleil, et enfin, cet automne, avec la bronchiolite.

Les assistantes maternelles « référentes » se retrouvent deux fois par an au centre administratif.

Ces séances de travail se déroulent en deux parties :

- échanges d'informations avec des intervenants (médecins ou professionnels de la petite enfance),
- réflexion sur un thème proposé par les assistantes maternelles.

Cette année, le thème fut la charte d'accueil de qualité du jeune enfant. Le résultat des réflexions a été soumis à la critique des assistantes maternelles inscrites au Relais départemental. Approuvée par une large majorité et avec leur accord, voici les principaux points d'une charte pionnière en la matière.

**« Une charte d'accueil de qualité est une profession de foi, un code de déontologie, une vision du métier où l'enfant et sa famille sont le centre des préoccupations de ceux qui les accueillent. »**

#### Introduction

Au-delà de la fonction de garde, les assistantes maternelles ont une fonction éducative, c'est-à-dire qu'elles doivent contribuer de manière positive au développement des enfants qui leur sont confiés. C'est donc dans ce que vit l'enfant au quotidien qu'il faut chercher la qualité.

Rechercher la qualité, c'est avant tout définir cette notion avec précision. Ceci n'est pas une chose simple, d'autant plus que les indicateurs sont nombreux et complexes (par exemple : la satisfaction des parents peut être mesurée mais elle ne suffit pas).

Les normes ISO 9001 définissant la qualité de l'accueil sont applicables aux collectivités publiques ou privées. Aujourd'hui, la professionnalisation des assistantes maternelles est telle, qu'un document-guide, fruit de leurs réflexions, pouvait voir le jour. Pourvu de conseils et de démarches, ce guide véhicule les différents actes pédagogiques qui sous-tendent l'accueil de l'enfant.

#### Définition des mots : accueil et accueillir

L'accueil est une action, c'est recevoir à son domicile des enfants mineurs confiés par leurs parents pendant leurs heures de travail.



Ainsi, faire de l'accueil équivaut à accepter, admettre, agréer, intégrer quelqu'un ou une famille étrangère à la sienne, chez soi.

De plus, accueillir induit le respect de conditions essentielles :

- le respect, la courtoisie, la tolérance, la chaleur, une remise en question tout en gardant sa place ;
- faire le choix d'un positionnement professionnel et personnel positif et ouvert.

Enfin, l'accueil d'un enfant et de sa famille répond à la conjugaison de deux aspects :

- la référence à un cadre (légal ou de société), le dictionnaire ou l'agrément ;
- un positionnement professionnel positif.

Dans le département, ces deux points sont traités, respectivement, dans le premier et le dernier modules de la formation des assistantes maternelles que dispense le Conseil général.

#### La fonction d'accueillant

Les compétences à acquérir ou à développer portent sur :

- la connaissance du développement de l'enfant et de ses besoins, des droits et devoirs de chacun (enfants, parents, employeurs, assistantes maternelles...),
- l'adaptabilité,
- la distanciation correcte : être dans l'accompagnement et non dans la soumission, ni la substitution aux parents,
- la faculté de se remettre en question...

#### Les moyens à mettre en œuvre pour un accueil de qualité

Ils sont à la fois humains et matériels : communication, échanges, projets, sécurité, hygiène (liste du matériel...). La formation continue, les centres et les sources d'informations agréés sont des outils qui existent. Ils contribuent à entretenir, développer et améliorer les conditions d'un accueil de qualité.

#### Les indicateurs d'un accueil de qualité

Ils sont avant tout révélés par :

- l'expérience et l'observation des accueillis. Dans un cadre positif, les relations entre l'accueilli et l'accueillant sont facilitées par l'entretien d'un respect et d'une confiance mutuelle,
- la forme et la somme de l'investissement de l'assistante maternelle dans son travail (disponibilité, souplesse, compréhension).



### Les indicateurs d'un accueil non satisfaisant

Ce sont essentiellement des conflits sur la collaboration ou d'ordre contractuel : horaires, argent... qui ont une incidence sur le développement de l'enfant : tristesse, manque de communication.

Exemple : si le conflit des adultes porte sur des points matériels, le relationnel sera de mauvaise qualité et l'intérêt de l'enfant est oublié.

### Les conséquences positives à court et long termes

- Le bien être et le développement harmonieux de l'enfant et de tous en général. Ces variables sont au cœur des préoccupations ;
- le parent qui se trouve soutenu dans son rôle « confiance et sérénité », « mode de garde choisi et accepté » ;
- le renouvellement des contrats pour les autres enfants de la fratrie.

En conclusion, les conséquences majeures seraient la « bien traitance » et la prévention primaire, car il est bien question dans l'accueil d'un enfant, de séparation réussie et de parentalité.

### Les conséquences négatives à court et long termes

- Un « mal être » dans la vie de l'assistante maternelle (isolement, mauvaise réputation, chômage répété) ou dans la vie des parents employeurs (mise en concurrence des différents modes d'accueil, ou abandon de ses obligations parentales -T.P-) ;
- des ruptures du contrat, de l'agrément.

Ainsi, ces conséquences mènent à de l'insécurité, de la culpabilité, de la défiance pour tous et un risque général d'exclusion.

### Conclusion

Le dynamisme de ce groupe de réflexion permet de se questionner sur nos métiers, de les faire évoluer et de contribuer à une amélioration de l'accueil des familles dans le département.

## Bibliographie

« Assistantes maternelles, qui êtes-vous ? »  
Catherine SELLENET - Pro-Page édition  
64 rue G.Peri - 91600 Savigny-sur-Orge

## Parole d'enfant...

« Ma maman, pour les autres ce n'est peut être pas la plus belle, mais quand on la regarde avec MES yeux, c'est elle la plus jolie. »

## Réflexion d'une maman Femme au foyer et mère au foyer

« Nombre de femmes au foyer (« ex actives ») témoignent qu'il est moins éreintant de filer gagner son pain quotidien, enfant gardé à la crèche, que de passer toute une journée en tête-à-tête avec son chérubin.

*C'est clair. Un bébé pompe plus d'énergie que huit heures de bureau par jour. Paradoxalement, c'est en travaillant à l'extérieur que la femme a plus de temps pour elle. A la maison, sans cesse sollicitée, inévitablement elle s'oublie un peu. Les bonnes copines diront même « elle se laisse aller. »*

*Moult bipèdes s'accordent sur une sainte vérité : « une femme ne fait rien à la maison. » Elle se doit d'être disponible pour chacun à tout instant. Débranché du monde du travail, dans ce nouveau statut, l'individu n'est plus femme mais Mère avec un grand M.*

*Mère de ses enfants et de chacun en particulier. Inconsciemment le compagnon peut glisser dans ce cocon et reprendre son rôle de petit garçon. Danger pour la vie de couple si madame-mère, en douceur, ne remet pas les pendules à l'heure.*

*Le couple ne doit pas figurer au second plan. Effacer la femme est souvent le piège qui guette la mère de bonne volonté. Bien heureuse, celle qui parvient à jongler entre dîners amoureux et cacas moutarde. Méritante, celle qui affiche une mine réjouie en écoutant religieusement la journée de son homme. Rechargeant ainsi une bonne journée de quatre pattes et autre coucou caché.*

*Qu'on le veuille ou non, bébé a pris le premier rôle dans le théâtre quotidien. Parions même que le bambin le sent et le sait bien. Le mien, du haut de ses dix-huit mois, excelle en héros dictateur. Délicieuse heure du coucher qui recadre chacun à sa juste place... jusqu'au lendemain matin. Où il faudra reprendre le train.*

*La nuit portant conseil, on s'est juré haut et fort de ne plus être dupe. Amstram gram. Et de fil en aiguilles, de botte de foin en chapeau de paille survient le jour béni où, maîtresse expérimentée de toutes les situations, on parvient enfin à concilier les extrêmes.*

*Femme au foyer à part entière ? Mère unique de ses enfants ? Certes, et surtout objectif lune atteint : être soi même.*

*Ouf ! il était temps que tourne la roue. »*

Sophie ROSAENZ - Mai 2004

Auteur d'un livre axé sur le deuil suite à la perte de la mère :  
« Racines : Journal de Bord » - Éditions SDE



## Infos

Réunion à Saint-Étienne-de-Tinée le samedi 8 janvier 2005 à 14h, salle des peupliers ; « Droits et devoirs de l'assistante maternelle - la pratique professionnelle »

Intervenants : l'équipe du Relais et la représentante d'une association d'assistantes maternelles.

# Le relais

Les prochaines soirées à thème du Relais Assistantes maternelles départemental itinérant : « La sexualité du jeune enfant »

Intervenant : un psychologue du Conseil général.

Le 3 février 2005 à 19h30 à La Colle-sur-Loup - salle du Jeu de Paume.

Le 24 février 2005 à 19h30 à Peymeinade - salle David Douillet.

Le 3 mars 2005 à 19h30 à Sospel - salle du foyer rural.

Le 17 mars 2005 à 19h à Puget-Théniers - salle des Fresques (ancienne mairie).

7<sup>e</sup> Forum de la petite enfance les 26 et 27 février 2005 au Palais des Congrès de Juan-les-Pins.

Invitée d'honneur, Madame Martine LE STRAT, psychologue clinicienne et psychanalyste, responsable de la formation au C.E.R.P.E (Centre d'Etude et de Recherche pour la Petite Enfance) donnera une conférence le 26 février 2005 à 10h00 : « Peut-on parler de bien-être ? ». Entrée libre sur inscription auprès de l'association Sources d'Eveil - 12 passage Wilson - 06160 Juan-les-Pins.

Congrès national de l'Union Fédératrice Nationale des associations des familles d'accueil et assistantes maternelles dans le Var les 2 et 3 avril 2005 au VVF la Badine - La Tour Fendue - 83 Hyères-les-Palmiers.

« Mutation et évolution au fil du temps » avec les interventions de Madame le Professeur Anne ANCELIN-SCHUTZENBERGER et Monsieur Boris CYRULNIK.

Pour tous renseignements, contacter la représentante de l'UFNAFAAM au 04 93 58 54 59.

## Numéros de téléphone et sites Internet utiles

ASSEDIC : [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

Service allocataire (salarié) : 0811 01 01 06 lundi, mercredi, vendredi (9h-15h15) mardi (9h-14h)

Service employeur : 0826 08 08 06

Boîte vocale pour renseignements ou attestation 7 jours/7 24h/24

UNI DIALOGUE : 0890 64 26 42

Renseignements prestation PAJE :

[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr)

Caisse Allocations Familiales : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

IRCEM (caisse de retraite complémentaire pour les assistantes maternelles) :

[www.ircem.fr](http://www.ircem.fr)

Service relation clients : 0320 45 35 25

Impots : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## Réflexion d'une assistante maternelle



« Un an et demi déjà que je participe aux animations du Relais départemental itinérant, que de chemin parcouru depuis... »

Un plaisir toujours renouvelé, de rencontres en petit groupe, d'idées échangées, d'activités et de sorties partagées par les enfants, les assistants maternels, les puéricultrices, les éducatrices et quelquefois les parents.

Notre métier est en pleine évolution : avec la prestation PAJE, les modes de gardes changent et puis le nouveau statut de l'assistant maternel va peut-être voir le jour en 2005. Donc il faut s'adapter, les horaires de bureau pour nous terminés, finis !

Nous allons devoir revoir nos priorités : le travail à la carte ou le chômage. Moi je sais que ce sera le travail à la carte. Bien sûr, il y a des inconvénients, mais quel métier n'en a pas !

L'assistant maternel du XXI<sup>e</sup> siècle doit être une personne plus disponible, plus souple dans ses horaires.

Notre métier est un très beau métier, sachons le préserver tout en nous adaptant aux changements de la vie moderne.

Enfants, parents, assistants maternels, venez nous retrouver dans les relais, vous y trouverez écoute et conseils. Les assistants maternels fréquentant le Relais départemental ont aussi besoin de vous pour exister, pour progresser.

Un groupe a besoin des autres, on ne peut pas travailler seule dans son coin, plus à notre époque !

Vous et nous avons tout à y gagner ! »

Annie FRANCESCONI,  
assistante maternelle à Vence

## CONTACT :

Relais assistantes maternelles départemental itinérant

Service maternité enfance

Direction de la santé et des solidarités

Conseil général des Alpes-Maritimes

BP 3007 - 06201 Nice cedex 3

Tél : 04 97 18 70 82

Email : [relaisassmat@cg06.fr](mailto:relaisassmat@cg06.fr)

[www.cg06.fr](http://www.cg06.fr)